



# Bulletin des Délibérations

**Réunion du Comité Syndical**  
*du 26.03.2018 - 17h30*

L'An Deux Mil Dix Huit, le 26 Mars, à 17h30, le Comité Syndical, légalement convoqué, s'est réuni à l'Espace Rabelais - CHINON, sous la présidence de Monsieur P. MASSARD

**Date de convocation du Comité : 12.03.2018**

**Etaient présents : (cf liste jointe)**

**Membres en exercice : 77**

**Membres présents : 48**

**Membres votants : 48 + 3 procurations**

**Secrétaire de séance : Mme CALLOC'H Marlène**

### **Approbation du Compte rendu du Comité Syndical du 26.02.2018**

Cf. :

- Bulletin des Délibérations adressé par courriel le 06/03/2018 aux Maires et Présidents de C.C.
- Compte rendu adressé par courriel le 06/03/2018 aux délégués titulaires, aux délégués suppléants, aux Maires, et aux Présidents de C.C.,

→ Le compte rendu est approuvé à l'unanimité

### **Délibération 2018.04 : Compte de gestion 2017**

Après s'être fait présenter le budget unique de l'exercice 2017 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2016, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures :

- 1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2017 au 31 décembre 2017, y compris la journée complémentaire ;
- 2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2017 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires annexes ;
- 3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Après en avoir délibéré, les membres du Comité Syndical, déclarent que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2017, par le receveur, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

*Délibération transmise en Sous-Préfecture de CHINON, le*  
*Délibération publiée ou notifiée le* **04 AVR. 2018**

**04 AVR. 2018**

### **Délibération 2018.05 : Compte Administratif 2017**

M. P. MASSARD quitte la séance lors du vote du Compte Administratif 2017, et désigne M. J.M. CARLES Président de séance.

Le Comité syndical réuni sous la présidence de M. J.M. CARLES délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2017 dressé par Monsieur le Président, M. P. MASSARD, après s'être fait présenter le budget de l'exercice considéré,

1. Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		32 294,39		3 515 601,72		3 547 896,11
Opérations exercice	427 909,23	469 901,23	8 480 555,36	8 818 708,20	8 908 464,59	9 288 609,43
<b>Total</b>	<b>427 909,23</b>	<b>502 195,62</b>	<b>8 480 555,36</b>	<b>12 334 309,92</b>	<b>8 908 464,59</b>	<b>12 836 505,54</b>
Résultat de clôture		74 286,39		3 853 754,56		3 928 040,95
Restes à réaliser	25 706,01	19 635,00			25 706,01	19 635,00
<b>Total cumulé</b>	<b>25 706,01</b>	<b>93 921,39</b>		<b>3 853 754,56</b>	<b>25 706,01</b>	<b>3 947 675,95</b>
Résultat définitif		68 215,38		3 853 754,56		3 921 969,94

2. Constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fond de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

4. A l'unanimité, vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

*Délibération transmise en Sous-Préfecture de CHINON, le* **04 AVR. 2018**  
*Délibération publiée ou notifiée le* **04 AVR. 2018**

**Délibération 2018.06 : Affectation du résultat de l'exercice 2017**

- après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2017
  - statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2017
  - constatant que le compte administratif fait apparaître un : **excédent de 3 853 754,56**
- Il est proposé au Comité Syndical d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Pour Mémoire	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau - débiteur)	0,00
Excédent antérieur reporté (report à nouveau - créditeur)	3 515 601,72
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE :</b>	<b>0,00</b>
<b>EXCEDENT</b>	<b>338 152,84</b>
<b>Résultat cumulé au 31/12/2017</b>	<b>3 853 754,56</b>
<b>A.EXCEDENT AU 31/12/2017</b>	<b>3 853 754,56</b>
Affectation obligatoire	0,00
* A l'apurement du déficit (report à nouveau - débiteur)	0,00
Déficit résiduel à reporter	0,00
à la couverture du besoin de financement de la section d'inv. compte 1068	0,00
Solde disponible affecté comme suit:	0,00
* Affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	0,00
* Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - créditeur - lg 002)	3 853 754,56
<b>B.DEFICIT AU 31/12/2017</b>	<b>0,00</b>
Déficit résiduel à reporter - budget primitif	0,00

**Après en avoir délibéré**, les membres du Comité Syndical, à l'unanimité, décident d'affecter le résultat de fonctionnement comme susvisé.

*Délibération transmise en Sous-Préfecture de CHINON, le* **04 AVR. 2018**  
*Délibération publiée ou notifiée le* **04 AVR. 2018**

## Délibération 2018.07 : Budget 2018

Monsieur P. MASSARD présente le projet de budget 2018.

Dans ce projet de budget, les coûts HT à l'habitant sont augmentés de 1,90 % (par rapport aux coûts 2017) pour la contribution 2018 des communautés de communes « collecte et traitement des ordures ménagères ».

Total section d'exploitation	12 625 554,56 €
Total section d'investissement	3 490 000,00 €

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical vote, à la majorité (1 abstention), le projet de budget 2018 tel que présenté lors de la séance (vote à mains levées)

Délibération transmise en Sous-Préfecture de CHINON, le **04 AVR. 2018**  
Délibération publiée ou notifiée le **04 AVR. 2018**

## Délibération 2018.08 : Contributions des communautés de communes – Exercice 2018

### a) Contributions pour la collecte et le traitement des ordures ménagères et assimilés / COUT à l'HABITANT 2018 à approuver selon les conditions de facturation énoncées ci-dessous :

- ⚡ En Janvier - Février : acompte correspondant à 50 % de la somme totale de l'année précédente.
- ⚡ En Juillet : 2<sup>ème</sup> acompte correspondant au solde de la contribution votée pour l'année en cours.

COUT A L'HABITANT HT					
		pour mémoire COUTS 2017		propositions HT COUT 2018	
		cout/hab.		Evolution	cout/hab.
Fréquences de collecte		HT		1,90%	
1 fois/semaine	coef. 1	58,82			59,94
2 fois/semaine	coef. 1,2	70,58			71,93
3 fois/semaine	coef. 1,3	76,47			77,92
4 fois/semaine	coef. 1,4	82,35			83,92
5 fois/semaine	coef. 1,5	88,23			89,91

A noter : les coûts par habitant susvisés s'entendent hors services particuliers (collectes estivales etc ...)

### b) Contributions pour l'exploitation des déchèteries 2018 : Montants 2018 à approuver selon les conditions de facturation énoncées ci-dessous :

- ⚡ 1<sup>er</sup> acompte demandé en Avril = 40% du montant prévisionnel déterminé ci-dessous
- ⚡ 2<sup>ème</sup> acompte en juillet = 40 % du montant prévisionnel déterminé ci-dessous
- ⚡ Solde en janvier 2019 = ajustement des montants au vu des coûts réalisés dans l'année 2018.

Déchèteries	DECHETERIES Prévisions 2017 - €HT	DECHETERIES - Prévisions 2018- €HT	Evolution déchèteries % prév 2017/ prév 2018	DECHETERIES Réalisé 2017- €HT
AZAY LE RIDEAU	234 329	236 508	0,9 %	252 355
BIVABLENNES	85 262	87 877	3,1%	86 410
SACHE	102 850	104 767	1,9%	101 821
L'ILE BOUCHARD	182 334	191 236	4,9%	170 778
RICHELIEU	172 651	176 870	2,4%	188 571
NOYANT DE TOURAINE	258 240	261 507	1,3%	236 386
PORTS SUR VIENNE	65 562	65 509	-0,1%	63 435
CHINON	237 818	236 787	-0,4%	233 637
LA ROCHE CLERMAULT	62 760	63 391	1%	55718
SAVIGNY EN VERON	200 502	204 989	2,2%	199 955
CINQ MARS LA PILE	156 644	157 628	0,6%	151 955
<b>TOTAUX</b>	<b>1 758 952 €</b>	<b>1 787 068 €</b>	<b>1,6%</b>	<b>1 741 029 €</b>

Après en avoir délibéré, les membres du Comité Syndical, à l'unanimité,

- + Acceptent la grille des coûts à l'habitant 2018 susvisée relative aux contributions des communautés de communes pour la collecte et le traitement des ordures ménagères ainsi que les conditions de facturation décrites ci-dessus,
- + Acceptent les montants à facturer aux communautés de communes pour l'exploitation des déchèteries pour l'année 2018 selon les conditions de facturation décrites ci-dessus .

Délibération transmise en Sous-Préfecture de CHINON, le  
Délibération publiée ou notifiée le

04 AVR. 2018

04 AVR. 2018

**Délibération 2018.09 : Transport et Traitement des mâchefers à compter du 01.01.2019 – Lancement d'un appel d'offres ouvert**

Le groupement de commande en cours, marché d'appel d'offres n° 2017.02, ayant pour objet le transport des emballages légers et OMr de la Communauté de Communes Loches Sud Touraine (provenant du périmètre de l'ancien SMICTOM du SUD LOCHOIS) et le transport des mâchefers provenant du SMICTOM du CHINONNAIS arrive à son terme le 31 décembre 2018.

En ce qui concerne le traitement des mâchefers, la convention de partenariat SMICTOM du CHINONNAIS / Communauté de Communes Loches Sud Touraine arrive à son terme également le 31.12.2018.

Aussi, il est proposé au Comité Syndical de lancer un appel d'offres pour le Transport et Traitement des mâchefers à compter du 01.01.2019 suivant les principales caractéristiques suivantes, précisées dans la note de cadrage, ci-jointe en annexe :

- Démarrage des prestations : 1<sup>er</sup> janvier 2019
- Fin des prestations : 31.03.2020
- Montant estimatif : 525 000 € HT (hors TGAP) pour la durée du marché.

Après en avoir délibéré, les membres du Comité Syndical, à l'unanimité,

- ⇒ Autorisent à lancer un appel d'offres pour le Transport et Traitement des mâchefers à compter du 01.01.2019
- ⇒ Autorisent le Président à signer le marché à intervenir et toutes les pièces nécessaires à son exécution.

*Délibération transmise en Sous-Préfecture de CHINON, le  
Délibération publiée ou notifiée le*

**04 AVR. 2018**

**04 AVR. 2018**

**Délibération 2018.10 : Eco – DDS Avenant n°1 «Nouveau barème de soutien»**

EcoDDS est un éco-organisme opérationnel de la filière à responsabilité élargie des producteurs de l'article des Déchets Diffus Spécifiques ménagers (DDS ménagers), agréé au titre de l'article R 543-234 du code de l'environnement une première fois par arrêté interministériel du 9 avril 2013 pour la période 20 avril 2013 au 31 décembre 2017, puis par arrêté du 22 décembre 2017 pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2018 au 31 décembre 2018.

A l'initiative de l'Association des Maires de France et des Présidents d'Intercommunalité d'une part et d'EcoDDS d'autre part, un avenant à la convention-type en vigueur a été élaboré, en vue de revaloriser le barème de soutiens financiers, dit barème aval. Cet avenant a été soumis à la concertation avec des représentants des collectivités territoriales, puis communiqué aux ministères délivrant l'agrément : cf. document ci-joint.

Aussi, afin de pouvoir bénéficier de ce nouveau barème rétroactivement au 01.01.2018, il est proposé au Comité Syndical d'autoriser :

- la passation de l'avenant n° 1 susvisé avec Eco-DDS
- Le Président à signer l'avenant n° 1 et toutes les pièces nécessaires à son exécution.

**Après en avoir délibéré**, les membres du Comité Syndical, à l'unanimité, valident les propositions susvisées.

*Délibération transmise en Sous-Préfecture de CHINON, le  
Délibération publiée ou notifiée le*

**04 AVR. 2018**

**04 AVR. 2018**

**Délibération 2018.11 : *Projet : stimuler la prévention-réduction des Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (DEEE) des ménages en Indre et Loire***

La SEPANT est agréée protection de l'environnement et siège à ce titre dans les commissions départementale et régionale du Plan de Prévention et de Gestion des Déchets. Au sein de la SEPANT un groupe déchet constitué d'une dizaine d'adhérents se réunit régulièrement pour mener des réflexions sur le sujet.

C'est dans le cadre du groupe déchet de la SEPANT qu'a été conçu un projet de « prévention réduction des déchets d'équipements électriques et électroniques ménagers en Indre et Loire » : cf. Note ci-jointe

Le projet proposé consiste à prévenir et réduire les Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques ménagers d'Indre et Loire, en agissant sur la **prévention aval** :

La prévention « aval » concerne les mesures de prévention prises par le consommateur final, en agissant sur :

- ✚ les achats responsables : acheter d'occasion, ou éco-recyclé, ou à l'économie Sociale et Solidaire
- ✚ l'allongement de la durée d'usage
- ✚ le fait de prioriser, quand c'est possible, la location et le partage (plutôt que l'achat)
- ✚ l'orientation des produits en fin d'usage vers la réparation ou les filières de réutilisation.

Cela correspond à ce qu'on appelle la consommation responsable, c'est-à-dire une consommation à moindre impact environnemental

A noter que Touraine Propre ne souhaite plus soutenir ce dossier. Du coup, le SMICTOM du CHINONNAIS serait la seule collectivité d'Indre et Loire à répondre éventuellement à ce projet.

La SEPANT sollicite une aide financière au SMICTOM du CHINONNAIS de 1 000 €.

Après en avoir délibéré, les membres du Comité Syndical, à la majorité (26 voix + 2 pouvoirs : vote pour), acceptent de participer à ce projet proposé par le SEPANT.

Délibération transmise en Sous-Préfecture de CHINON, le  
Délibération publiée ou notifiée le

04 AVR. 2018

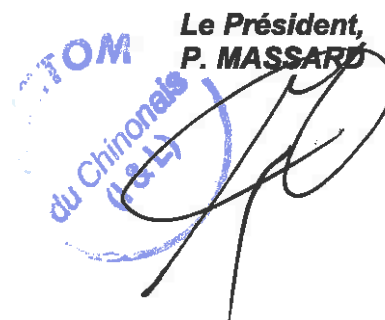
04 AVR. 2018

**Récapitulatif de la séance**

N° 2018.04	<b>Compte de Gestion 2017</b>
N° 2018.05	<b>Compte Administratif 2017</b>
N° 2018.06	<b>Affectation du résultat de l'exercice 2017</b>
N° 2018.07	<b>Budget 2018</b>
N° 2018.08	<b>Contributions des communautés de communes – Exercice 2017</b>
N° 2018.09	<b>Transport et Traitement des mâchefers à compter du 01.01.2019 – Lancement d'un appel d'offres ouvert</b>
N° 2018.10	<b>Eco – DDS Avenant n°1 «Nouveau barème de soutien»</b>
N° 2018.11	<b>Projet : stimuler la prévention-réduction des Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (DEEE) des ménages en Indre et Loire</b>

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 35

Le Président,  
P. MASSARD



**LISTE DES DELEGUES PRESENTS à LA REUNION DU COMITE SYNDICAL du 26.03.2018 - 17H30**

Communes	Nom du délégué
ANCHE (C.C Chinon, Vienne et Loire)	M. ROUX Claude
ANTOGNY LE TILLAC (C.C Touraine Val de Vienne)	M. DABILLY Patrice
ASSAY (C.C Touraine Val de Vienne)	Mme MANGIN Ghislaine
AVOINE (C.C. Chinon, Vienne et Loire)	M. REMMERIE Bernard
AVON LES ROCHES (C.C Touraine Val de Vienne)	M. GONET Jean Marie
AZAY LE RIDEAU (C.C. Touraine Vallée de l'Indre)	Absents
BEAUMONT EN VERON (C.C. Chinon, Vienne et Loire)	M. NAULET Vincent
BRASLOU (C.C Touraine Val de Vienne)	Mme CALLOC'H Marlène
BRAYE SOUS FAYE (C.C Touraine Val de Vienne)	Absents
BREHEMONT (C.C. Touraine Vallée de l'Indre)	M. WAGNER Norbert
BRIZAY (C.C Touraine Val de Vienne)	Absents Excusés
CANDES ST-MARTIN (C.C.Chinon, Vienne et Loire)	M. RAVENEAU Joël
CHAMPIGNY Sur VEUDE (C.C Touraine Val de Vienne)	Absents
LA CHAPELLE AUX NAUX (C.C. Touraine Vallée de l'Indre)	M. MASSARD Philippe
CHAVEIGNES (C.C Touraine Val de Vienne)	Absents
CHEILLE (C.C. Touraine Vallée de l'Indre)	M. JAVELOT Daniel
CHEZELLES (C.C Touraine Val de Vienne)	Absents
CHINON (C.C. Chinon, Vienne et Loire)	Mme RICHER Gilberte
CHINON (C.C. Chinon, Vienne et Loire)	M. GUILLARD Philippe
CHINON (C.C. Chinon, Vienne et Loire)	M. SCHUBNEL Jean <i>procuration donnée à Mme RICHER Gilberte (Chinon)</i>
CINAIS (C.C. Chinon, Vienne et Loire)	M. MORIN Claude
CINQ MARS LA PILE (C.C. Touraine Ouest Val de Loire)	M. CARLES Jean Marie
COURCOUE (C.C Touraine Val de Vienne)	Absents
COUZIERS (C.C. Chinon, Vienne et Loire)	M. SALLARD Raynald
CRAVANT LES COTEAUX (C.C. Chinon, Vienne et Loire)	M. FOUSSARD Guy
CRISSAY SUR MANSE (C.C Touraine Val de Vienne)	M. LEGROS Jean Jacques
CROUZILLES (C.C Touraine Val de Vienne)	Absents
FAYE LA VINEUSE (C.C Touraine Val de Vienne)	Absents
HUISMES (C.C. Chinon, Vienne et Loire)	Mme LAMOUR Sarah
L'ILE BOUCHARD (C.C Touraine Val de Vienne)	Absents
JAULNAY (C.C Touraine Val de Vienne)	Mme GAUTIER Carole
LANGAIS (C.C. Touraine Ouest Val de Loire)	Absents
LEMERE (C.C Touraine Val de Vienne)	Mme TERRIEN Sylviane
LERNE (C.C. Chinon, Vienne et Loire)	Absents
LIGNIERES DE T. (C.C. Touraine Vallée de l'Indre)	Absents
LIGRE (C.C Touraine Val de Vienne)	M. BRUNET Michel
LUZE (C.C Touraine Val de Vienne)	Absents
MAILLE (C.C Touraine Val de Vienne)	M. CHAMPIGNY Joël
MARCAY (C.C. Chinon, Vienne et Loire)	Mme GIRON Virginie
MARCILLY SUR VIENNE (C.C Touraine Val de Vienne)	Absents
MARIGNY MARMANDE (C.C Touraine Val de Vienne)	M. PINEAU Christian
MAZIERES DE TOURAINE (C.C. Touraine Ouest Val de Loire)	M. COUINEAU Jean Claude
NEUIL (C.C Touraine Val de Vienne)	M. DOMENGER Jean Paul – <i>(procuration donnée à Mme PESSON Angélique (Pouzay))</i>
NOUATRE (C.C Touraine Val de Vienne)	M GAUTRON Philippe
NOYANT DE TOURAINE (C.C Touraine Val de Vienne)	Mme JUPILLE Michèle
PANZOULT (C.C Touraine Val de Vienne)	Absents
PARCAY SUR VIENNE (C.C Touraine Val de Vienne)	Mme VERRINE Evelyne
PONT DE RUAN (C.C. Touraine Vallée de l'Indre)	Absents
PORTS SUR VIENNE (C.C Touraine Val de Vienne)	M. CHAMPIGNY Dominique
POUZAY (C.C Touraine Val de Vienne)	Mme PESSON Angélique
PUSSIGNY (C.C Touraine Val de Vienne)	Absents
RAZINES (C.C Touraine Val de Vienne)	Absents
RICHELIEU (C.C Touraine Val de Vienne)	M. DELANNOY Alcyme → <i>procuration donnée à M. GUILLARD Philippe (Chinon)</i>
RIGNY USSE (C.C. du Pays d'AZAY LE RIDEAU)	Absents
RILLY SUR VIENNE (C.C Touraine Val de Vienne)	Absents

Mme LANDIER Jany

Mme SUTEAU Claudine



RIVARENNES (C.C. Touraine Vallée de l'Indre)	M. BAZIN Gérard
RIVIERE (C.C. Chinon, Vienne et Loire)	Absents
LA ROCHE-CLERMAULT (C.C. Chinon, Vienne et Loire)	Mme RAIMBAULT Cécile
SACHE (C.C. Touraine Vallée de l'Indre)	Absents
ST BENOIT LA FORET (C.C. Chinon, Vienne et Loire)	M. MAULAVE André
STE CATHERINE DE FIERBOIS (C.C. Touraine Vallée de l'Indre)	Absents
ST-EPAIN (C.C. Touraine Val de Vienne)	Mme RICARD Bénédicte
ST GERMAIN SUR VIENNE (C.C. Chinon, Vienne et Loire)	Mme ALBERT Maryvonne
STE MAURE DE TOURAINE (C.C. Touraine Val de Vienne)	M. ANDREANI Jean Pierre
SAVIGNY EN VERON (Chinon, Vienne et Loire)	M. CHAUVELIN Laurent
SAZILLY (C.C. Touraine Val de Vienne)	Absents
SEUILLY (C.C. Chinon, Vienne et Loire)	M. MEUNIER Philippe
TAVANT (C.C. Touraine Val de Vienne)	M. CORDONNIER Jean
THENEUIL (C.C. Touraine Val de Vienne)	M. MOREAU Yves
THILOUZE (C.C. Touraine Vallée de l'Indre)	M. JUZEAU Patrice
THIZAY (C.C. Chinon, Vienne et Loire)	M. ARRONDEAU Claude
LA TOUR ST GELIN (C.C. Touraine Val de Vienne)	M. DOLATA Bernard
TROGUES (C.C. Touraine Val de Vienne)	Mme VOISINET Yolande
VALLERES (C.C. Touraine Vallée de l'Indre)	Absents Excusés
VERNEUIL LE CHATEAU (C.C. Touraine Val de Vienne)	M. MEBCHIN Laurent
VILLAINES LES ROCHERS (C.C. Touraine Vallée de l'Indre)	M. BRUYANT François
VILLEPERDUE (C.C. Touraine Vallée de l'Indre)	M. LEGRAND Gérard

**Assistent également**

Mme CHEMINOT C. – Trésorerie CHINON

**Services SMICTOM du CH :**

- \* Mme S. DE JONCKEERE
- \* Mme I. JOUSSELIN
- \* Mme V. GUERTIN
- \* Mme A. CADEAU
- \* Mme A. ROBIN

**Nombre de membres en exercice : 77**

**Membres présents : 48**

**Membres votants : 48 + 3 procurations**

**Secrétaire de séance : Mme CALLOCH Mariène**